

Montréal, le 20 mai 2020

PAR COURRIEL

Le très honorable Justin Trudeau

Premier ministre du Canada
Cabinet du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2
justin.trudeau@parl.gc.ca

L'honorable Mélanie Joly

Ministre du Développement économique
et de Langues officielles
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
melanie.joly@parl.gc.ca

OBJET : Programme d'aide et de subvention pour les bars

Monsieur le Premier Ministre du Canada,
Madame la Ministre du Développement économique et des Langues officielles du Canada,

L'Union des tenanciers de bars du Québec (ci-après l'UTBQ) parraine actuellement une pétition, dont copie est jointe à la présente, laquelle demande la réouverture immédiate des bars et restos-bars en mode distanciation sociale, et ce, afin de sauver cette industrie, mais aussi pour contribuer à freiner la morosité des Québécois qui entrevoient une saison estivale sans terrasse.

L'UTBQ reconnaît l'effort sans précédent fait par le gouvernement du Canada pour soutenir les Canadiens et leurs entreprises, ce qui inclut les établissements licenciés, contrairement aux mesures prises par le gouvernement du Québec qui discrimine systématiquement les entreprises de nos membres à travers les divers programmes d'aide.

Or, et pour être en mesure d'assurer une pérennité de cette industrie, l'UTBQ sollicite votre gouvernement pour que celui-ci

- 1- S'engage concrètement envers les tenanciers à offrir des subventions permettant l'achat d'un inventaire minimal pour pallier aux pertes en début de pandémie;
- 2- S'engage à subventionner en sus du programme fédéral, les salaires des employés à hauteur de 90%, charges sociales de l'employeur incluses, et ce, pour toute la période durant laquelle les mesures de distanciation demeureront en vigueur;

Nous nous permettons aussi de vous souligner que le gouvernement du Québec ne s'engage aucunement envers notre industrie. Notamment, l'UTBQ a demandé que l'aide octroyée par le biais du PACTE soit étendue aux bars, demande qui n'a fait l'objet d'aucune suite. Ensuite, nous avons demandé que les salaires des employés des bars fassent l'objet d'une plus grande

subvention et que les charges sociales soient temporairement assumées par le gouvernement, ce à quoi aucune réponse n'a été donnée. Finalement, nous les avons sollicités relativement à la détermination des droits relatifs au service de nourriture par les bars, ce à quoi le gouvernement du Québec a aussi négligé de répondre.

À la veille d'un déconfinement progressif, les bars sont donc les seuls acteurs du milieu de la restauration qui se retrouvent sans perspective concrète d'aide gouvernementale, alors qu'ils devront affronter la pire crise économique qu'aura connu le Québec.

Or, vos gouvernements l'ont dit eux-mêmes : des milliers de ces établissements licenciés ne survivront pas à la crise. Une aide concrète et substantielle sous forme de subventions, et non de prêts, est la seule façon de sauver cette industrie qui a été la première sacrifiée, et ce, sans égard à leur rentabilité en ces temps de crise.

Nous espérons que vous collaborerez avec nous, et souhaitons ouvrir le dialogue avec vous dans les plus brefs délais pour que de réelles mesures de redressement puissent être adoptées dès que possible.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer de l'expression de nos meilleurs sentiments.

UNION DES TENANCIERS DE BARS DU QUÉBEC



Peter Sergakis, président

PJ Pétition parrainée par l'UTBQ en date du 11 mai, 2020

LES BARS ET RESTAURANTS ABANDONNÉS PAR LES GOUVERNEMENTS

Pétition du 11 mai 2020

Les membres de l'Union des tenanciers de bars du Québec (UTBQ) ont exprimé leurs revendications par le biais d'une pétition qui a été signée par un grand nombre de ses membres.

Malgré les différentes tentatives d'ouvrir un dialogue avec les autorités provinciale et fédérale depuis 8 semaines, les tenanciers de bars constatent qu'ils sont les laissés pour compte des mesures d'aide mises en place depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Les bars sont des petites entreprises au même titre que n'importe quelle autre, et pourtant, ils ne peuvent bénéficier du même genre d'aide. Les membres de l'UTBQ, via la pétition qu'ils ont signée, élèvent à nouveau leur voix, individuellement et collectivement, pour revendiquer et s'engager à ce qui suit :

1) Nous demandons l'ouverture de tous les établissements licenciés à compter du 1^{er} juin 2020;

2) Nous demandons que tous les établissements licenciés puissent opérer conformément à leurs permis, ou au minimum, de la même manière que les restaurants;

3) Nous nous engageons à respecter toutes les consignes de distanciation sociale ainsi que toutes autres consignes sanitaires émises par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, et ce, pour la période qui sera jugée nécessaire par ledit Ministère;

4) Nous demandons que les gouvernements fédéral et provincial subventionnent les salaires de tous les employés des domaines de la restauration et des bars à hauteur de 90%, et ce, rétroactivement au début de la crise, et plus précisément de l'adoption de l'arrêté ministériel 2020-004, mais aussi pour une durée d'un an suivant l'annonce de la réouverture des bars et des restaurants. Cette mesure permettra la réembauche du plus d'employés possible;

5) Nous demandons que le gouvernement provincial s'engage à compenser 100% des charges sociales supplémentaires assumées par les bars et restaurants à titre d'employeurs pour leurs employés à pourboires, et ce, rétroactivement au début de la crise, et plus précisément de l'adoption de l'arrêté ministériel 2020-004, mais aussi pour une durée d'un an suivant l'annonce de la réouverture des bars et des restaurants. Cette mesure permettra la réembauche du plus d'employés possible;

6) Nous nous engageons à inclure un pourboire automatique équivalent à 20% des factures émises par les systèmes de caisse, et nous encouragerons nos clients de bonifier lesdits pourboires afin de stimuler le retour au travail de nos employés;

Notre démarche s'inscrit également dans un but de préserver et protéger le bon moral des Québécois. Il est fait grand état des souffrances psychologiques associées au confinement, et les bars sont avant tout des endroits primordiaux qui permettent aux gens d'échanger et de s'épanouir socialement.

Nous vous invitons à apposer votre signature en vous rendant sur le lien suivant.

https://www.change.org/p/gouvernement-du-quebec-l-ouverture-des-resto-bars-bars-terrasses-et-restaurants-%C3%A0-compter-du-1er-juin-2020?recruiter=1088470330&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=share_petition&utm_term=fb_dialog&recruited_by_id=005b4e60-93bc-11ea-b85b-5173db694ca1

[< Voir le tableau de bord de ma pétition](#)

L'ouverture des resto-bars, bars, terrasses et restaurants à compter du 1er juin 2020



« Images intelligentes »

Différentes images sont testées sur votre pétition. [Voir la liste](#)



L'Union des Tenanciers de Bars du Québec, ET, M. PETER SERGAKIS a lancé cette pétition adressée à Gouvernement du Québec

POUR L'OUVERTURE DES RESTO-BARS, BARS, TERRASSES ET RESTAURANTS À COMPTER DU 1ER JUIN 2020.

NOUS LES TENANCIERS, NE POUVONS DEMEURER DANS L'INCERTITUDE ENCORE LONGTEMPS! NOTRE SURVIE ET CELLE DE NOS EMPLOYÉS EN DÉPEND!

NOUS SOMMES OUBLIÉS DES GOUVERNEMENTS!

Demande de réouverture des restos-bars, bars, terrasses et restaurants du Québec.

L'union des tenanciers de bars du Québec ci-après (L'UTBQ) et son président Peter Sergakis, demande au gouvernement du Québec, la réouverture du service sur place de tous les établissements licenciés du Québec incluant les terrasses en respectant toutes les consignes sanitaires émises par les Ministère de la Santé Publique. Cette réouverture est fondamentale à la survie de nos établissements, mais s'inscrit aussi dans une démarche visant à mettre fin à la morosité causée par la pandémie.

L'UTBQ a besoin de votre appui. Signez et partagez cette pétition virtuelle en grand nombre.

Nous vous invitons à consulter le site web de l'UTBQ pour connaître les modalités proposées en vue de la réouverture des établissements.

www.utbq.ca

14 871 ont signé. Prochain objectif : 15 000 !

- Suzanne BEAUDIN a signé la pétition il y a 47 minutes
- Chrylaine DION a signé la pétition il y a 49 minutes

Gouvernement du Québec: L'ouverture des resto-bars, bars.

[Partager sur Facebook](#)

[Partager via Messenger](#)

[Envoyer un e-mail aux amis](#)

[Partager sur Twitter](#)

[Copier le lien](#)

Parrainez cette pétition pour la montrer à d'autres signataires potentiels.

[Parrainer cette pétition](#)